



CC du Canton de Chauffailles (Siren : 247100498)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Chauffailles
Arrondissement	Charolles
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/12/1992
Date d'effet	28/12/1992

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. LIONNEL MARTELIN

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 RUE ELIE MAURETTE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71170 CHAUFFAILLES
Téléphone	03 85 26 52 20
Fax	03 85 26 52 21
Courriel	pguibaud@cc-canton-chauffailles.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	taxe de séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	8 498
-----------------------------	-------

Densité moyenne 81,07

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Anglure-sous-Dun (217100080)	177
71	Chassigny-sous-Dun (217101104)	606
71	Châteauneuf (217101138)	121
71	Chauffailles (217101203)	3 902
71	Coublanc (217101484)	919
71	Mussy-sous-Dun (217103274)	373
71	Saint-Edmond (217104082)	375
71	Saint-Igny-de-Roche (217104280)	757
71	Saint-Martin-de-Lixy (217104512)	90
71	Saint-Maurice-lès-Châteauneuf (217104637)	598
71	Tancon (217105337)	580

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Protection et mise en valeur de l'environnement . Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés.</i></li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Protection et mise en valeur de l'environnement . Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés.</i></li> <li>- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement . Aménagement et entretien de l'ensemble des rivières et cours d'eau : études et travaux. Les ouvrages créés artificiellement ne relèvent pas de la compétence de la communauté de communes.</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Développement économique . Aménagement, gestion et entretien de toute zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire existante ou future, à l'exception de la zone industrielle de Chauffailles (propriété de la commune de Chauffailles). La liste et le plan des zones d'activité économique sont annexés au présent arrêté.</i></li> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire</li> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Développement économique . Actions de développement économique : toute action visant à favoriser l'implantation d'activités économiques sur le territoire de la communauté de communes. Aménagement de l'espace . Participation aux actions de développement économique et d'aménagement du territoire menées dans le cadre du Pays du Charolais-Brionnais.</i></li> </ul>

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire . Aménagement et gestion de la médiathèque intercommunale. . Aménagement et gestion de l'école de musique intercommunale. . Reprise de la piscine municipale de Chauffailles au 15/09/2011 et rénovation, construction, aménagement et gestion d'une piscine communautaire. Acquisition de bâtiments pour rénovation en cinéma ; entretien et fonctionnement d'un cinéma.*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire . Construction, aménagement, entretien, gestion et animation des équipements sportifs. Sont concernés : les structures multisports d'Anglure-sous-Dun, Chassigny-sous-Dun, Coublanc, Mussy-sous-Dun, Saint-Edmond, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Martin-de-Lixy, Saint-Maurice-les-Châteauneuf, Tancon et tout nouvel équipement multisports (c'est-à-dire permettant la pratique d'au moins plusieurs sports sur le même site) sur le territoire communautaire.*

- Activités péri-scolaires

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire . Conduite d'actions visant à apporter, en dehors du temps scolaire, une aide pédagogique et psychologique aux élèves scolarisés sur le canton de Chauffailles et rencontrant des difficultés dans leur cursus scolaire.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire . Toutes actions éducatives visant à organiser des activités pour la diffusion et le développement de la musique et du sport auprès de tous les élèves scolarisés sur le canton de Chauffailles. Organisation ou soutien d'activités sportives, culturelles ou sociales intéressant l'ensemble du canton. Sont concernées : les activités à caractère exceptionnel et/ou bénéficiant d'un financement de l'Etat, du Conseil Régional ou du Conseil Général.*

- Activités sportives

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire . Toutes actions éducatives visant à organiser des activités pour la diffusion et le développement de la musique et du sport auprès de tous les élèves scolarisés sur le canton de Chauffailles. Organisation ou soutien d'activités sportives, culturelles ou sociales intéressant l'ensemble du canton. Sont concernées : les activités à caractère exceptionnel et/ou bénéficiant d'un financement de l'Etat, du Conseil Régional ou du Conseil Général.*

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Aménagement de l'espace . Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur menés dans le cadre du Pays du Charolais-Brionnais.*

- Schéma de secteur

*Aménagement de l'espace . Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur menés dans le cadre du Pays du Charolais-Brionnais.*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Aménagement de l'espace . Création, réalisation, aménagement, entretien et gestion de zones d'aménagement concerté à vocation exclusivement économique dans le cadre du règlement d'urbanisme de chaque commune.*

- Transport scolaire

*Transports des élèves des écoles maternelles et primaires à la piscine de Chauffailles et à la médiathèque intercommunale. Transport des élèves des écoles, publiques et privées, des classes de primaire et de maternelle du canton de Chauffailles pour assister à une manifestation à caractère culturel sur le canton de Chauffailles, à raison d'un trajet aller-retour, par classe, et par an.*

## Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création, aménagement et entretien de voirie* Sont concernées les voies desservant les zones d'activité économique communautaires selon la liste et le plan annexés au présent arrêté.

#### Développement touristique

##### - Tourisme

*Tourisme* . La communauté de communes est compétente pour conduire toute action de promotion et de développement touristique. . Gestion de l'office de tourisme du Canton de Chauffailles . Aménagement et gestion des équipements touristiques suivants : aire de loisirs de Mussy-sous-Dun, aires de services pour camping-cars de Chauffailles et de Châteauneuf. . Aménagement et entretien des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR 71. La liste et la carte des sentiers sont annexées au présent arrêté.

#### Logement et habitat

##### - Programme local de l'habitat

##### - Politique du logement social

*Politique du logement social et action, par des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées* . Répartition des aides à la pierre pour le logement social et opérations en faveur du logement des personnes défavorisées. . Réalisation de lotissements à vocation exclusivement sociale.

##### - Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

*Politique du logement social et action, par des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées* . Répartition des aides à la pierre pour le logement social et opérations en faveur du logement des personnes défavorisées.

##### - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*Politique du logement social et action, par des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées* . Etude et mise en œuvre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

#### Autres

##### - Gestion d'un centre de secours

*Contribution au service de secours et de lutte contre l'incendie.*

##### - NTIC (Internet, câble...)

*Établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques au sens des 3° et 15° de l'article 32 du code des postes et communications électroniques. Acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat d'infrastructures et de réseaux existants. Mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants. Exploitation des réseaux de communications électroniques. Sous réserve du constat d'une insuffisance d'initiatives privées propres à satisfaire les besoins des utilisateurs finals et en avoir informé l'autorité de régulation des communications électroniques, la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finals.*

##### - Autres

*Entretien et gestion du pont-bascule de la zone industrielle de Chauffailles. Création d'une Agence Postale Intercommunale localisée sur deux sites : l'un, à Coublanc, l'autre, à Châteauneuf - gestion du service*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
42	SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DU SORNIN ET DE SES AFFLUENTS (SYMISOA) (200013340)	SM fermé	45 642
71	PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS (200050276)	SM fermé	93 741
71	Syndicat mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets et Ordures Ménagères (S.M.E.V.O.M.) du Charollais Brionnais et Autunois (257103846)	SM fermé	81 708

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)